

ip scan permet d'identifier ce qui doit être protégé au sein de vos équipes R&D pour améliorer la protection de vos actifs immatériels et valoriser vos investissements.



Vos enjeux

- Identifier ce qui peut et doit être protégé et comment
- Simplifier votre processus d'identification d'innovations au sein de vos équipes R&D
- Développer votre portefeuille d'actifs immatériels

Un processus rigoureux

- Nos professionnels vous accompagnent durant une demi journée de travail pour vous assurer **l'identification de 3 inventions** à un prix forfaitaire compétitif
- Ils déterminent, avec les équipes, les sujets pouvant faire l'objet d'un brevet, en identifiant avec eux l'état de la technique le plus proche et le problème technique résolu pour chaque sujet. Ils vous accompagnent par la suite dans la collecte de tous les documents nécessaires à la rédaction du brevet
- Chaque innovation fait l'objet d'un document de synthèse exposant :
 - le contexte de l'invention
 - le problème posé par l'état de la technique
 - la formulation d'une idée de revendication
 - une évaluation de l'invention selon différents critères (brevetabilité, maturité, intérêt économique)
- Ce document est spécialement réalisé pour être utilisable de manière transversale par tous vos services, de manière à définir votre stratégie de protection optimale en impliquant toutes les parties prenantes
- Ce processus peut s'accompagner d'une recherche complémentaire d'antériorités, menée par nos experts recherches brevets

Comment bénéficier d'ip scan ?

Contactez votre interlocuteur habituel Lavoix pour tout renseignement complémentaire.
L'équipe IP data² se tient également à votre disposition pour toute question : ipdata2@lavoix.eu